

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



**CCASI**

# ORGANISATION

## ÉQUIPE SALARIÉE

### Permanence d'accueil et information

Sandra GARLEJO  
Eugénie JABAKJI  
Catherine ROSSI

### Consultation Enfance, éducation et santé

Sandra GARLEJO  
Camille GRANDJEAN-JORNOD  
Teresa LOURENÇO  
Amanda SCHROEDER

### Consultation Assurances sociales

Sandra GARLEJO  
Catherine LACK

### Consultation Permis de séjour

Mehmet ARAS  
Eva KISS

### Administration et finances

Emmanuelle BLANC

### Communication et relations extérieures

Marianne HALLE

### Entretien des locaux

Neibere FAZLIJI ZUKA

### Employées temporaires

Magda LAMAS  
Emma PERNEGER  
Loïse SIERRO

## BÉNÉVOLES ET STAGIAIRES

Christel CONUS  
Camilo CROSTA BLANCO  
Carolina PERRY  
Catherine PETERMANN

## ORGANES DE L'ASSOCIATION

### Comité

Rosita FIBBI, *Co-présidente*  
Emilie FLAMAND, *Co-présidente*  
Jean BLANCHARD  
Marie-Christine BOVARD  
Silvia CAVATAIO  
Mariana DUARTE MÜTZENBERG  
Yamama NACIRI  
Isabel OBADIARU  
Sophie DE WECK HADDAD  
Rachel WONG, *Trésorière*

### Commission de coordination

Emmanuelle BLANC  
Marianne HALLE  
Amanda SCHROEDER

## RENDEZ-VOUS SUR CCSI.CH OU CONTACTEZ-NOUS

Centre de Contact Suisses-Immigrés  
25, Route des Acacias · 1227 Les Acacias  
022 304 48 60 · admin@ccsi.ch  
CCP 12-21188-7  
IBAN CH90 0900 0000 1202 1188 7

# L'ÉDITO

En 2005, le peuple genevois a reconnu le droit de vote communal aux étrangères résidant à Genève et vivant en Suisse depuis huit ans. L'initiative populaire «Une Vie ici, une Voix ici» demande de compléter leurs droits de participation au plan local, avec l'éligibilité communale ainsi que le droit de vote et d'éligibilité sur le plan cantonal.

L'initiative a été lancée au printemps 2022 par un Comité d'initiative réunissant des partis attachés à l'extension de la démocratie, des syndicats opposés à toute discrimination entre salarié-e-s fondée sur la nationalité et des associations d'immigré-e-s, qui sont aujourd'hui largement privé-e-s de droits de participation. Munie de quelques 10 000 signatures, l'initiative a officiellement abouti en septembre 2022.

Genève est fière à juste titre de son rayonnement international, dû entre autres à la contribution de la présence, ancrée dans une tradition séculaire, de très nombreuses étrangères (aujourd'hui, ils et elles représentent 40% de la population genevoise). Conscient-e-s de leur contribution économique et sociale à la société dans laquelle ils et elles vivent, les résident-e-s étrangers-ères revendiquent aussi un rôle sur le plan politique depuis 1980.

Le CCSI est engagé dans ce sens depuis ses débuts; ainsi apporte-t-il un soutien déterminé à l'initiative. Cette dernière entend renforcer l'assise populaire de la démocratie genevoise en ouvrant les droits politiques en matière cantonale aux résident-e-s étrangères. La reconnaissance de leurs droits politiques au plan local est aussi une réponse cantonale à une urgence créée au niveau fédéral par le goulot d'étranglement que représente la loi sur la nationalité, qui verrouille l'accès aux droits politiques. La récente nouvelle loi sur la nationalité – avec ses exigences accrues (permis C, exigences linguistiques, critères économiques) – est plus restrictive que l'ancienne, notamment pour les immigré-e-s de la première génération. L'absence de procédure facilitée pour les descendant-e-s de migrant-e-s de la deuxième génération est un obstacle à la pleine participation de résident-e-s étrangers-ères ayant grandi en Suisse.

En approuvant l'élargissement des droits politiques au plan local à des citoyen-ne-s résident-e-s sans passeport suisse, le peuple peut faire contrepoids à la mise à l'écart démocratique de 40% de la population résidente. La démocratie genevoise s'en trouvera renforcée.

Rosita FIBBI et Emilie FLAMAND

La consultation  
Enfance,  
éducation et  
santé a ouvert

**397**

nouveaux  
dossiers

## POINTS FORTS 2022

En 2022, le CCSI a vécu une année de retour relatif à la normale, après ces deux années de crise liée au covid. Retour relatif, car le nombre

de dossiers suivis est l'un des plus élevés que nous ayons connu, et que les **nouveaux dossiers**, particulièrement pour la consultation Enfance, éducation et santé, n'ont jamais été aussi nombreux. Les démarches à faire pour ces familles primo-arrivantes sont très nombreuses et demandent davantage de temps que le suivi de familles installées de longue date. Lors de la scolarisation des enfants, la consultation constate notamment que le **droit à l'éducation** – pourtant considéré comme un acquis – doit encore trop souvent être défendu.

Le CCSI a entamé cette année une réflexion autour des modalités d'accompagnement des familles d'**enfants en situation de handicap, ou avec un diagnostic de troubles du spectre de l'autisme**. Jusqu'à présent, ces dossiers étaient suivis simultanément par les consultations Enfance, éducation et santé et Assurances sociales. Nous explorons la possibilité de centraliser le suivi au sein d'une seule consultation afin de mieux identifier les lacunes et problématiques d'accès aux prestations que connaissent ces familles, et d'intervenir de manière plus efficace pour y remédier.

Pour avoir  
droit aux  
prestations  
complémentaires  
AVS, il faut

**10 ans**

de séjour légal

La consultation Assurances sociales continue également de suivre les situations de plusieurs **personnes migrantes âgées**, dont le droit et l'accès aux prestations de sécurité sociale sont mis à mal par leur parcours

migratoire. C'est notamment pour porter ces problématiques sur le plan collectif et politique que le CCSI a rejoint en 2022 la Plateforme du réseau seniors de Genève. L'intérêt que nos interventions sur ce thème ont suscité lors des rencontres de la Plateforme nous encourage à poursuivre dans cette voie.

La consultation Permis de séjour suit de nombreuses situations qui relèvent de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP). Alors que ces personnes devraient bénéficier de droits étendus et de procédures allégées en vertu de l'**ALCP**, le CCSI doit encore trop souvent intervenir pour **faire respecter leurs droits** et garantir un traitement adéquat de leur dossier. Parallèlement, nous constatons que les demandes de régularisation que nous déposons pour des personnes qui remplissent les conditions – certes bien plus strictes – fixées après l'opération Papyrus sont généralement traitées rapidement et acceptées.

Toutefois, pour les personnes régularisées dans le cadre de cette opération, un important besoin d'information quant aux droits et obligations qui découlent de l'obtention du permis s'est fait sentir. En effet, notamment parce que la crise économique qui a suivi la pandémie de covid a fragilisé de nombreuses situations, la nécessité de mieux **informer et accompagner les personnes récemment régularisées** s'est imposée à l'ensemble du réseau associatif. Le CCSI a travaillé avec ses partenaires pour organiser des séances d'information collectives à leur intention (dont une a réuni plus de 150 personnes!). Parallèlement, nous réfléchissons à mettre sur pied un accompagnement individuel pour les personnes

Nous avons  
suivi  
plus de  
**140**  
dossiers  
pour des  
permis  
de séjour  
relevant  
de l'ALCP

## La permanence a informé

# 251

personnes sur des questions de permis de séjour

régularisées par l'intermédiaire du CCSI, centré sur les questions liées à l'assurance-maladie et aux impôts.

Grâce aux dons extraordinaires reçus de la part de certaines communes et donateurs privés, le CCSI a pu développer un projet autour des conséquences de la crise du covid pour ses usagers-ères. Nombre d'entre eux et elles ayant été durement touché-e-s par la crise économique qui s'est installée après la pandémie, nous avons cherché à répondre à ces besoins. Ainsi, nous avons mis sur pied une **permanence d'information en matière de permis de séjour**, pour répondre aux questions liées aux risques que la dégradation de leur situation fait peser sur leurs droits, ainsi qu'aux nombreuses autres sollicitations que le CCSI reçoit sur le thème des permis de séjour.

Grâce à ce financement, le CCSI a également pu organiser une journée de réflexion autour de l'un des facteurs majeurs de précarité pour les personnes sans statut légal ou récemment régularisées : **les coûts liés à l'assurance-maladie**, et les difficultés d'accès au subside. Les constats que nous avons partagés avec nos partenaires du réseau et les informations récoltées au cours de cette journée, notamment sur la situation dans d'autres cantons, nous encouragent à continuer d'œuvrer pour un meilleur accès aux subsides pour toutes les personnes qui devraient pouvoir en bénéficier.

En 2022, le CCSI a participé activement aux travaux menés pour garantir un véritable **accès à la justice** pour les personnes sans statut légal. Nos consultations sont régulièrement confrontées à des personnes victimes d'un crime ou d'un délit qui renoncent souvent non seulement à porter plainte, mais également à chercher protection auprès de

# 6

associations partenaires ont participé à notre journée de réflexion sur l'accès à la santé pour les personnes précaires

la police en raison du risque de dénonciation aux autorités migratoires et, à terme, d'expulsion. Lors d'une première séance plénière et des nombreuses rencontres d'un groupe de travail plus restreint, le CCSI s'est engagé aux côtés de ses partenaires du réseau pour améliorer cette situation de manière concrète : aménagement de procédures, changement de pratiques, travail sur le cadre légal, amélioration de la prise en charge des victimes.

Sur le plan institutionnel, le CCSI a eu la satisfaction de voir en début d'année son **contrat de prestations** avec le canton de Genève renouvelé. Le financement sur quatre ans qui nous est octroyé par ce biais constitue un socle stable et essentiel à la poursuite de nos activités. Toutefois, depuis la signature du premier contrat de prestations, la part de nos coûts couverts par ce dernier a beaucoup diminué, passant de 55 % en 2008 à 30 % en 2022. Ainsi, notre objectif demeure d'obtenir – lors du prochain renouvellement au plus tard – une augmentation de cette subvention qui nous permette de moins dépendre des aléas de la recherche de fonds pour notre fonctionnement courant. Dans l'intervalle, nous espérons que la confiance renouvelée accordée au CCSI par le Conseil d'État et le Grand Conseil contribue à renforcer notre légitimité auprès d'autres bailleurs de fonds.

Enfin, l'année 2022 s'est terminée sur une note joyeuse, marquée par les sourires qui ont illuminé le visage des enfants. Grâce à la générosité de l'organisation Save the Children et de ses entreprises partenaires, nous avons pu offrir de nombreux **cadeaux de Noël** aux enfants des familles que nous suivons. Nous tenons à leur adresser nos vifs remerciements pour leur participation à cette action.

# 4 ans

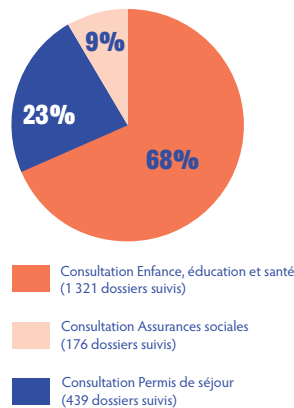
c'est la durée  
du contrat de  
prestations  
qui lie  
le CCSI  
au canton  
de Genève

Nous avons  
distribué  
plus de

# 180

cadeaux de  
Noël aux  
enfants suivis  
par nos  
consultations

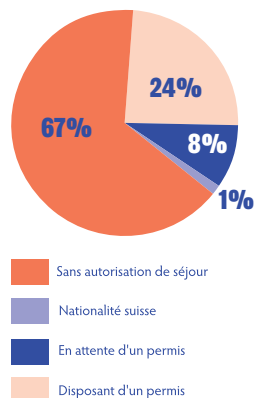
## FRÉQUENTATION



## STATISTIQUES

Le CCSI a suivi 1 936 dossiers en 2022, soit une augmentation de plus de 3% par rapport à l'année précédente. La hausse du nombre de dossiers est particulièrement marquée pour les nouveaux dossiers: alors que la moyenne se situe habituellement autour de 450 par année, le CCSI a ouvert plus de 600 nouveaux dossiers en 2022, ce qui constitue un pic jamais atteint auparavant. Cette augmentation concerne surtout les dossiers suivis par la consultation Enfance, éducation et santé, qui a ouvert 397 dossiers en 2022 (280 l'année précédente). La consultation Permis de séjour a également ouvert davantage de dossiers qu'à l'accoutumée. En effet, un financement extraordinaire de la part de certaines communes a permis d'augmenter temporairement les taux de travail au sein de cette consultation, permettant au CCSI de répondre à davantage de sollicitations liées aux permis de séjour. La très légère baisse pour les dossiers suivis par la consultation Assurances sociales tient au fait que l'une des permanentes, absente pour congé maternité une partie de l'année, n'a été que partiellement remplacée. Notons aussi qu'environ 8% des dossiers que nous suivons sont accompagnés par deux ou trois consultations simultanément.

## STATUT DE SÉJOUR



Le CCSI a assuré plus de 3 300 rendez-vous en 2022. Ce chiffre – en hausse par rapport aux années précédentes – est d'autant plus remarquable que ces consultations ont été effectuées par une équipe moins bien dotée qu'en 2020 et 2021 (les démarches liées à la crise du covid-19 avaient entraîné des engagements temporaires). Il reflète non seulement la complexité croissante des situations auxquelles nous sommes confrontés, mais également l'engagement sans faille de l'équipe du CCSI.



La répartition de nos usagers-ères en fonction de leur statut de séjour a peu changé, avec toutefois une légère hausse de la proportion de personnes sans statut légal (+2%), qui s'explique par le fait que c'est surtout la consultation Enfance, éducation et santé – qui reçoit notamment les familles primo-arrivantes avec enfants sans statut légal – qui a ouvert plus de nouveaux dossiers que d'habitude.

L'Amérique latine constitue toujours et encore la zone de provenance géographique la plus représentée (55% des dossiers suivis). Parmi les nouveaux dossiers, on constate une hausse des personnes venant de pays de l'Union européenne (UE). Les titulaires de dossiers issus de pays de l'UE représentent 18.6% des dossiers suivis, mais 21% des nouveaux dossiers. À noter qu'une partie (15%) des nouveaux dossiers pour des ressortissant-e-s communautaires ont été ouverts par la consultation Enfance. En effet, malgré les droits qu'ils et elles devraient avoir en vertu de l'Accord sur la libre circulation des personnes, ces derniers-ères ne peuvent pas (encore) bénéficier du regroupement familial pour leurs enfants en l'absence d'un logement jugé convenable et/ou d'un employeur qui accepte de les déclarer.

**80%**  
des titulaires  
de dossiers  
suivis sont  
des femmes



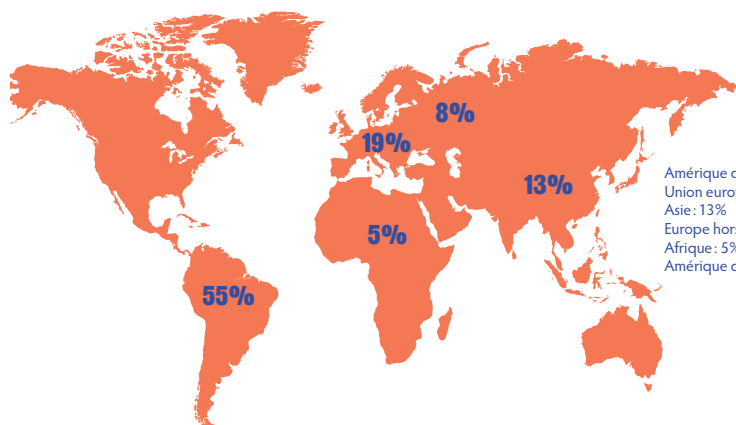
Le CCSI a suivi  
les familles de

**2620**



enfants  
en  
2022

## PROVENANCE



Amérique du Sud et centrale : 55%  
Union européenne et Suisse : 19%  
Asie : 13%  
Europe hors Union européenne : 8%  
Afrique : 5%  
Amérique du nord, Océanie et Caraïbes : moins de 1%

# COMPTES

Les comptes 2022 présentent un résultat très proche de l'équilibre – un résultat d'autant plus satisfaisant que le budget prévoyait un déficit de près de CHF 3 600.-. Alors que les écarts par rapport aux charges budgétées sont restés relativement mineurs, ce sont surtout les produits, plus importants qu'escompté, qui expliquent ce résultat.

Concernant les charges, précisons que les charges de projets incluent l'achat des cartes pour l'allocation de rentrée scolaire en Ville de Genève, que nous distribuons aux familles suivies par le CCSI qui remplissent les critères d'octroi. Cette somme de CHF 135 000.- figure également dans les produits puisqu'elle est incluse dans la subvention versée par la Ville de Genève pour ce projet. Les aides directes aux usagers-ères (qui en 2021 incluaient les aides financières octroyées dans le contexte de la pandémie de covid-19) concernent cette année exclusivement les derniers paiements pour des activités extrascolaires en faveur d'enfants de familles que nous suivons. Ces factures, que nous avons déjà décidé de prendre en charge en 2021, ont pu être couvertes grâce à un don de la commune d'Anières.

Au niveau des produits, notons que les contributions des communes genevoises ont nettement augmenté par rapport à la

moyenne des années précédentes. Le CCSI est particulièrement reconnaissant de pouvoir compter sur ce soutien: cela démontre que l'utilité de notre action, ainsi que notre crédibilité en tant qu'association, sont toujours plus reconnues dans le canton. En 2022, nous avons également pu compter sur la générosité de fondations privées, qui ont soutenu le projet «Des enfants avant tout» (Fondation Gandur pour la Jeunesse et Fondation sesam), ainsi que notre travail d'accompagnement des familles précarisées par la crise du covid (Fondation Dora). Notre convention de collaboration avec la Fondation sesam étant arrivée à son terme fin 2022, nous tenons à lui adresser un remerciement tout particulier: depuis 2014, la Fondation sesam a été pour nous un partenaire précieux, dont le soutien s'est étendu bien au-delà d'un appui financier.

Enfin, signalons que le CCSI a puisé dans ses fonds affectés pour mener à bien un projet autour des conséquences de la crise du covid. Grâce aux dons des communes de Plan-les-Ouates et Anières et de bailleurs privés, affectés en 2021, le CCSI a pu augmenter des taux au sein de l'équipe tout au long de l'année 2022 (+0.35 ETP). Cela nous a permis de travailler sur les causes de la précarité, et de renforcer l'accompagnement de nos usagers-ères touché-es par la crise (voir p. 6).

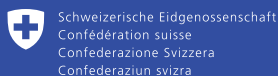
<b>CHARGES</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Frais de personnel	871 272	873 270
Charges de locaux	144 523	151 800
Charges administratives	70 923	83 421
Campagnes et relations extérieures	4 026	9 001
Charges de projets (Accueil, Allocation rentrée scolaire, Archives)	137 895	147 272
Charges pour aides directes aux usagers-ères	2 333	724 835
Amortissements non-couverts par les fonds affectés	6 121	6 121
<b>Total des charges</b>	<b>1 237 093</b>	<b>1 995 720</b>

<b>PRODUITS</b>		
Canton de Genève	373 507	373 507
Ville de Genève (y. c. Allocation rentrée scolaire)	440 000	440 000
Confédération (OFAS)	77 000	77 000
Communes	49 179	53 150
Projet Accueil et primo-information (SEM-PIC)	137 445	127 830
Apports de bailleurs privés pour projets	75 000	66 000
<i>Dons pour aides directes aux usagers-ères</i>	-	768 769
Dons des membres et sympathisant-e-s	12 275	11 810
Cotisations des membres	12 880	11 650
Contributions des usagers-ères	6 838	6 156
Sous-location	29 901	31 401
Prestations et autres produits	5 481	24 735
<b>Total des produits</b>	<b>1 219 506</b>	<b>1 992 008</b>

<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 17 587</b>	<b>- 3 712</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>160</b>	<b>- 2 071</b>
Constitution de fonds affectés	- 75 000	- 93 850
Utilisation de fonds affectés (hors amortissements)	92 333	93 548
<b>Résultat des fonds affectés</b>	<b>17 333</b>	<b>- 302</b>
<b>Résultat avant répartition avec le Canton</b>	<b>- 94</b>	<b>- 6 084</b>
Dissolution des parts de subvention provisionnées		2 775
<b>BÉNÉFICE (+) / PERTE (-) DE L'EXERCICE</b>	<b>- 94</b>	<b>- 3 309</b>

# REMERCIEMENTS

Le CCSI remercie chaleureusement les personnes, les institutions, ainsi que les collectivités publiques et privées qui soutiennent financièrement ses activités. Les tâches mentionnées dans ce rapport n'auraient pas pu être menées à bien sans leur appui. Le CCSI remercie également pour leur précieux soutien ses partenaires au Bureau de l'intégration des étrangers du Canton de Genève, et au Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève, ainsi que l'ensemble de leurs collaborateurs.trices.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



POST TENERIAS LUX



PROGRAMME D'INTÉGRATION CANTONALE  
CANTON DE GENÈVE



## FONCTIONNEMENT

- Le Canton de Genève ;
- La Ville de Genève ;
- L'Office fédéral des assurances sociales ;
- Les communes d'Aire-la-Ville, Anières, Bardonnex, Bellevue, Bernex, Carouge, Cartigny, Céligny, Collonge-Bellerive, Confignon, Genthod, Grand-Saconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Puplinge, Thônex, Vandoeuvres, Versoix et Veyrier.

## PROJETS

### « Accueil et information »

- Secrétariat d'État aux migrations et Bureau de l'intégration des étrangers (fonds PIC).

### « Des enfants avant tout »

- Fondation Dora ;
- Fondation Gandur pour la jeunesse ;
- Fondation sesam.

### « Conséquences sociales et économiques du COVID-19 »

- Commune d'Anières ;
- Commune de Plan-les-Ouates ;
- ACASE (Association catholique d'action sociale et éducative).

### Action « cadeaux de Noël »

- Save the Children et ses entreprises partenaires.